



Financer l'investissement
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 23 JUN 2017

JACQUES PÉLISSARD RETROUVE LES INSTANCES DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE

Le Conseil d'administration de l'Agence France Locale – Société Territoriale a été renouvelé à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2017 et a nommé Jacques Péliissard comme président.

L'Agence France Locale – Société Territoriale vient pour la première fois de renouveler son conseil d'administration¹.

Ce Conseil s'est réuni pour la première fois le 22 juin 2017 et, à cette occasion, a nommé son président, Jacques Péliissard, et son vice-président, Richard Brumm, vice-président de la Métropole de Lyon en charge des finances.

Maire de Lons-le-Saunier (Jura), Jacques Péliissard a présidé l'Association des maires de France de 2004 à 2014. C'est lors de ce mandat qu'il a porté la création du Groupe Agence France Locale avec Gérard Collomb et Michel Destot, alors respectivement président de l'Association des communautés urbaines de France et président de l'Association des maires de grandes villes de France.

« La création de l'Agence France Locale fut un combat politique très important que j'ai mené avec l'ensemble des présidents d'associations d'élus locaux, et je suis aujourd'hui heureux de contribuer à la défense des intérêts des collectivités locales françaises en présidant cette agence de financement qui est la leur », a déclaré Jacques Péliissard.

¹ Les administrateurs sont depuis le 24 mai 2017 :

Pour le bloc régional :

La Région Pays de la Loire, représentée par Laurent Dejoie, conseiller régional

Pour le bloc départemental :

Le Département de l'Essonne, représenté par Dominique Echaroux, vice-président en charge des finances

Le Département de la Savoie, représenté par Luc Berthoud, vice-président en charge des finances

Pour le bloc communal :

La Commune de Conches-en-Ouche, représentée par Jérôme Pasco, adjoint au maire

La Commune de Grenoble, représentée par Hakim Sabri, adjoint au maire en charge des finances

La Métropole du Grand Nancy, représentée par Pierre Boileau, vice-président délégué aux finances

La Métropole Européenne de Lille, représentée par Michel Colin, vice-président en charge des finances

La Métropole de Lyon, représentée par Karine Dognin-Sauze, vice-présidente en charge du numérique et de l'innovation

L'Eurométropole de Strasbourg, représentée par Caroline Barrière, vice-présidente en charge du suivi des questions budgétaires et financières

La Commune de Roquefort-sur-Soulzon, représentée par Bernard Sirgue, maire

Toulouse Métropole, représentée par Sacha Briand, vice-président en charge des finances



Financer l'investissement de nos collectivités

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr